

**PÔLE METROPOLITAIN  
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE**

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 3 Avril 2015**

**DCS12-2015**

**En exercice :** 109

**Présents :** 80

**Votants :** 83

**DESIGNATION DE  
REPRESENTANTS AU  
GANIL**

Le Président certifie que cette délibération a été affichée à la porte du siège du Syndicat Mixte Caen-Métropole le :

Que la convocation du Comité Syndical a été envoyée le :  
27/03/2015

Transmise à la Préfecture le :

Le 3 Avril 2015, à 18 h 00, le Comité Syndical s'est réuni en séance publique, à Caen, salle de l'Hémicycle des Rives de l'Orne, sous la présidence de Mme Sonia DE LA PROVOTE, Président du Syndicat Mixte Caen-Métropole.

**Étaient présents :**

**Communauté d'Agglomération « Caen la mer » :** M. Romain BAIL, M. Salvatore BELLOMO, M. Joël BRUNEAU, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Christian DELBRUEL, Mme Annick FARCY, M. Bertin GEORGE, M. Dominique GOUTTE, M. Daniel GUERIN, Mme Edith GUILLOT, M. Patrick LECAPLAIN, Mme Micheline LECHARTIER, M. Robert MICHEL, Mme Fabienne MOREL, M. Michel PATARD-LEGENDRE, M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Marc POTTIER, M. Thierry RENOUF, M. Pierre SCHMIT, M. Gérard SENGIER, M. Pascal SERARD, M. Joël SUZANNE, M. Rodolphe THOMAS, M. Dominique VINOT-BATTISTONI, M. Ludwig WILLAUME

**Communauté de communes « CABALOR » :** M. Olivier PAZ, Mme Sandrine FOSSE, Mme Sylvie DUPONT, M. Jean-Luc GARNIER, M. François VANNIER

**Communauté de communes « Cœur de Nacre » :** M. Thierry LEFORT, M. Franck JOUY, M. Jean-Luc GUILLOUARD, M. Patrick LERMINE

**Communauté de communes « du Cingal » :** M. Jean-Claude BRETEAU, Mme Nicole GOUBERT, M. Bernard LEBLANC, Mme Christine LEBOULANGER

**Communauté de communes « entre Bois et Marais » :** M. Jean-Claude GARNIER, Mme Sylvie CHEVALIER (déléguée suppléante), M. Gilles MARIE (délégué suppléant)

**Communauté de communes « Entre Thue et Mue » :** M. Michel LAFONT, M. Loïc CAVELLEC, M. Gérard BONNAIRE, Mme Béatrice TURBATTE, M. Jacques VIRLOUVET, M. Philippe NICOLAS (délégué suppléant)

**Communauté de communes « Evrecy-Orne-Odon » :** M. Michel BANNIER, M. Bernard ENAULT, M. Henri GIRARD, M. Rémi GUILLEUX, M. Gérard LE BARRON, M. André POSTEL (délégué suppléant)

**Communauté de communes « Plaine Sud de Caen » :** Mme Florence BOULAY, M. Xavier HAY, M. Philippe JOUIN, M. Jean-Louis MARIE, M. Franck LAURENT (délégué suppléant)

**Communauté de communes « Val es Dunes » :** Mme Monique GARNIER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Patrice MARTIN, M. Xavier PICHON, M. Philippe PESQUEREL (délégué suppléant), M. Michel COMBE (délégué suppléant)

**Communauté de communes « Vallée de l'Orne » :** M. Erwann GOUEDARD, M. Laurent PAGNY, M. Henri LOUVARD, M. Hubert PICARD, Mme Martine PIERSIELA

**Communauté de communes « Pays de Falaise » :** M. Claude LETEURTRE, M. Eric MACE, M. Jean-Philippe MESNIL, M. Pascal POURNY, M. Jean-Marie GASNIER (délégué suppléant)

**Communauté de communes « Pays de Condé et de la Druance » :** M. Pascal ALLIZARD, M. Etienne FELS, Mme Agnès LENEVEU-RUDULIER (déléguée suppléante)

**Communauté de communes « Suisse Normande » :** M. Michel BAR, M. Paul CHANDELIER, M. Roger TENCE

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir :**

**Communauté d'Agglomération « Caen la mer » :** M; Nicolas JOYAU (pouvoir à Mme Sonia DE LA PROVOTE), M. Christian PIELOT (pouvoir à Mme Edith GUILLOT) M. Jean-Pierre TOSTAIN (pouvoir à M. Robert MICHEL)

**Etaient excusés :**

**Communauté d'Agglomération « Caen la mer » :** M. Joël JEANNE, M. Patrick JEANNENEZ, M. Pascal JOUIN, Mme Hélène MIALON-BURGAT, M. Raymond PICARD, M. Bruno PIQUET

**Communauté de communes « Cingal » :** M. Serge LANGEAIS

**Communauté de communes « Entre Bois et Marais » :** Mme Isabelle BIGOT, M. Bruno GLACON

**Communauté de communes « Entre Thue et Mue » :** M. Patrice COLBERT

**Communauté de communes « Evrecy Orne Odon » :** M. Didier BERTHELOT

**Communauté de communes « Plaine Sud de Caen » :** M. Sébastien FRANCOIS

**Communauté de communes « Val es Dunes » :** M. Dominique DELIVET, M. Marc LELAÏT

**Communauté de communes « Pays de Condé et de la Druance » :** M. Lionel LERCH

## DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU GANIL

### Exposé :

Depuis 2008, une Commission locale d'information auprès du GANIL a été mise en place.

Cette commission est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site. Elle assure une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

### Proposition :

#### Annonce des candidats

NOMS
<b>Titulaires</b>
<i>Bruno DURAND</i>
Franck JOUY
<b>Suppléants</b>
Jean DAIREAUX
Thierry RENOUF

### Vote :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- PROCEDE à la désignation des membres de la Commission :

Bruno DURAND et Franck JOUY pour siéger à la Commission Locale d'Information auprès du GANIL, en tant que membres titulaires.

Jean DAIREAUX et Thierry RENOUF pour siéger à la Commission Locale d'Information auprès du GANIL, en tant que membres suppléants.

Envoyé en préfecture le 04/05/2015

Reçu en préfecture le 04/05/2015

Affiché le

Reçu en préfecture

**Cette délibération sera transmise en Préfecture.**

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R 119 s'applique ; recours dans un délai de cinq jours.

Pour extrait conforme

**Le Président**

**Sonia DE LA PROVOTÉ**